

RAPPORT annuel d'activité



asp
construction

2023



Crédits photos

Couverture et page 5 – ASDF, Adobe Stock

Pages 2, 3, 10 et 26 – Normand Huberdeau/
Groupe NH Photographes

Page 11 – Philipp Silbermagl, Pexels

Page 13 – Panuwat Dangsungnoen, iStock

Page 20 (en haut à gauche) – ACRGTQ

Autres photos – ASP Construction

TABLE des matières

ADMINISTRATION

Mot du président	2
Mot de la directrice générale	3
Notre mission	4
Présentation du secteur	6
Organigramme 2023	7
Administration / Conseil d'administration	8
Année 2023... en un coup d'oeil	11
<i>Planification stratégique 2023-2026</i>	12

SERVICES

Formations spécifiques	14
<i>Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction</i>	16
<i>Formation Représentant en santé et en sécurité</i>	17
Information & Communication	18
Centre de documentation	21
Conseil	22
Perfectionnement	23
Projets en collaboration	24
Ententes interprovinciales	25

FINANCES

États financiers	26
------------------	----

MOT du président

Il me fait plaisir de vous présenter le *Rapport annuel d'activité* dans lequel vous trouverez l'ensemble des réalisations accomplies par le personnel de l'ASP Construction en 2023.

L'Association a connu des changements importants au cours de l'année, dont une nouvelle direction générale et des modifications dans la structure organisationnelle. Cette année se termine sous le signe de la réussite et du succès !



Des dossiers importants ont été traités tels que l'accompagnement des employeurs et des associations syndicales dans la mise en place de la LMRSSST et de la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels. Plusieurs autres demeurent comme la mise à jour des formations et des publications. À ce sujet, la liste des travaux effectués est impressionnante.

Les formations spécifiques et le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* ont connu une augmentation de la demande, de même que les publications. C'est rassurant de savoir que les employeurs et les travailleurs de la construction peuvent compter sur les services de grande qualité de l'ASP Construction.

*Un partenaire présent et aidant
pour le secteur de la construction.*

Je tiens à remercier les employés, qui sont les artisans de ces services, pour leur travail remarquable.

Merci également aux membres du conseil d'administration et à la directrice générale pour leur implication au cours de la dernière année.

L'Association est sur une belle lancée et les défis pour les prochaines années s'annoncent stimulants. Notre rôle est important parce que tout ce que nous faisons, jour après jour, vise à mettre en valeur la **prévention**, qui est au cœur de nos actions.

A handwritten signature in black ink, which reads "Simon Lévesque". The signature is fluid and cursive.

Simon Lévesque
Président du conseil
d'administration

MOT de la directrice générale

Un an déjà que j'ai le privilège d'être à la direction de l'ASP Construction. Je suis heureuse de faire partie de cette belle équipe et vraiment contente de participer à l'avenir de celle-ci.

Nous avons des projets à court, moyen et long terme avec une planification stratégique solide, entre autres :

- Augmenter notre présence en région.
- Augmenter l'accompagnement sur les chantiers.
- Poursuivre la rédaction et la diffusion de publications sur des sujets d'actualité.
- Réviser les formations pour s'assurer que le contenu est à jour et correspond aux besoins du milieu.
- Sécuriser nos infrastructures technologiques.
- Continuer à déployer notre rayonnement partout au Québec.

L'objectif : fournir toutes les ressources nécessaires à l'accomplissement de notre mission pour aider et accompagner les employeurs et les travailleurs dans leur démarche en SST.

*Notre équipe s'agrandit,
notre structure se solidifie,
notre présence s'élargit.*



Kathy Otis, M.Sc, CRIA
Directrice générale

Tous ces projets ne pourraient être réalisés sans l'apport quotidien de tous les employés de l'Association. Je les félicite et les remercie sincèrement pour leur dévouement, leur confiance et leur collaboration.

Merci également aux administrateurs pour leur soutien et leur engagement au cours de cette dernière année.

Je suis confiante en l'avenir de notre Association et je sais qu'**ensemble**, nous allons continuer à promouvoir la prévention et les méthodes de travail sécuritaires pour ainsi protéger la santé et assurer la sécurité de tous les intervenants sur les chantiers de construction, et ce, grâce à votre support.



NOTRE mission

L'ASP Construction a pour mission de fournir aux employeurs et aux travailleurs du secteur de la construction des services de **formation**, d'**information**, de **recherche** et de **conseil** en matière de santé et de sécurité du travail dans le but d'éliminer les accidents et les maladies professionnelles sur les chantiers de construction.

Afin de soutenir les employeurs et les travailleurs dans leurs efforts de prévention pour améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers, l'ASP Construction élabore avec eux des moyens de prévention adaptés aux réalités du secteur pour éliminer les dangers et maîtriser les risques.

NOTRE ENGAGEMENT

La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles est notre raison d'être.

NOTRE CLIENTÈLE

- Tous les employeurs et les travailleurs du secteur de la construction.
- Les associations patronales et syndicales du secteur de la construction.
- Les divers intervenants en santé et sécurité du secteur de la construction.

NOS VALEURS

SERVICE CLIENT

C'est agir de manière compétente et rigoureuse avec nos clients et partenaires, et entre nous, dans un souci d'offrir une prestation de qualité adaptée aux besoins.

AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

C'est prendre à cœur nos responsabilités, en utilisant la marge de manœuvre qui nous est confiée, afin de contribuer de façon optimale à l'atteinte des objectifs et au développement de l'ASP.

DYNAMISME

C'est collaborer, s'investir et se mobiliser afin de répondre aux attentes de notre secteur.

INTÉGRITÉ

C'est agir de manière authentique, avec constance et honnêteté afin d'inspirer la confiance et le respect chez nos clients, collègues et partenaires.

COMMUNICATION

C'est exprimer nos idées de manière constructive et structurée en misant sur le respect dans les différents échanges entre toutes les personnes de l'Association, et avec les clients et partenaires.



**« UNE RÉFÉRENCE
SOLIDE EN PRÉVENTION:
UNE ÉQUIPE ET DES SERVICES
DYNAMIQUES, SPÉCIALISÉS
ET ACCESSIBLES. »**

**TOUS ENSEMBLE
POUR L'INDUSTRIE DE
LA CONSTRUCTION!**

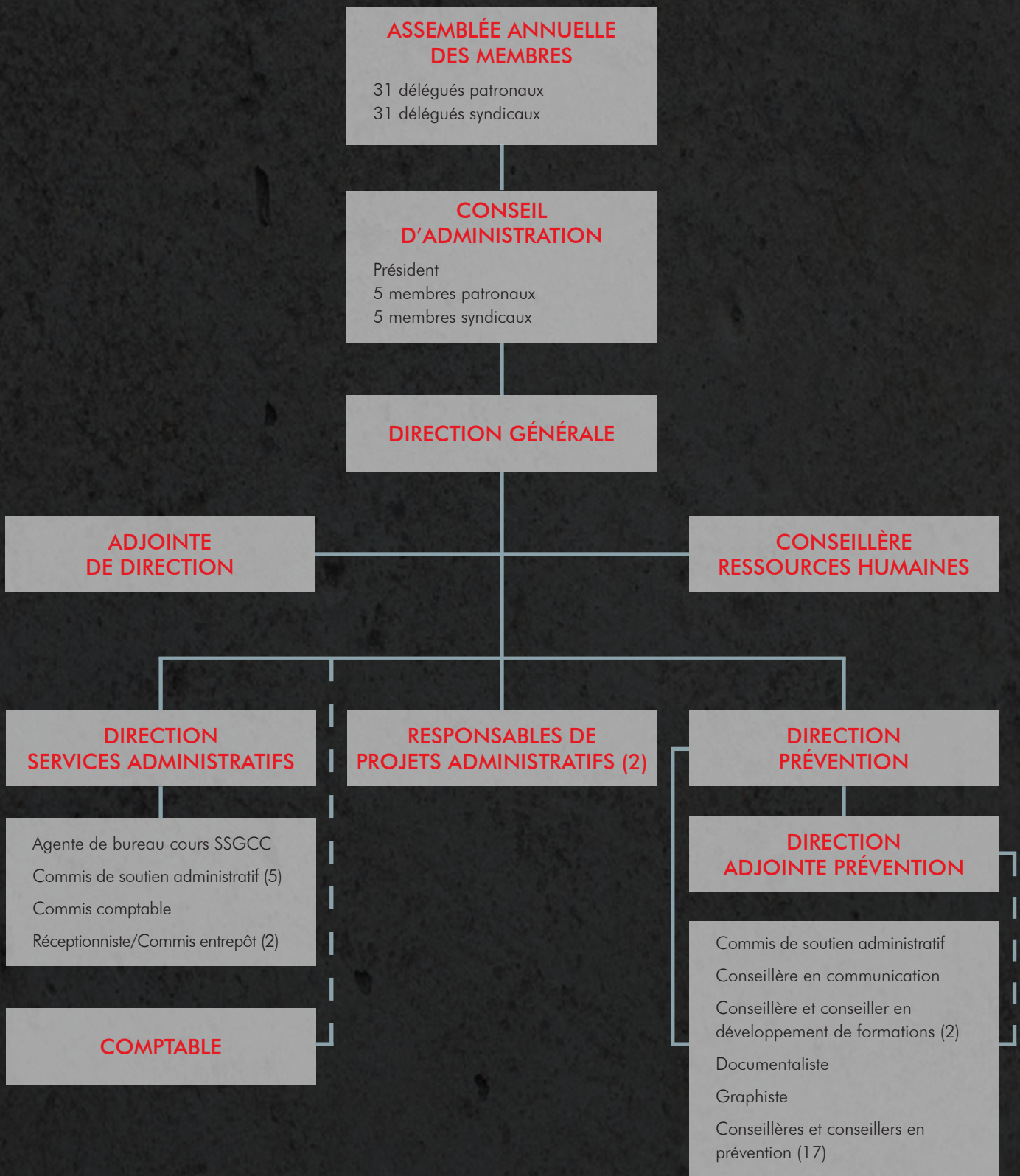
PRÉSENTATION du secteur

Le secteur de la construction représente **41 071** établissements qui cotisent à l'ASP Construction. Ces établissements sont répartis dans les unités de classification suivantes. Un établissement peut cotiser à plusieurs unités de classification.

UNITÉ DE CLASSIFICATION	TITRE DE L'UNITÉ DE CLASSIFICATION	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR UNITÉ DE CLASSIFICATION
65160	Services de signaleurs routiers; installation d'équipements ou de matériel pour la sécurité routière	5
69960	Réparation, installation ou entretien de machinerie de production; exploitation d'une unité mobile de soudure	767
80020	Travail effectué à la fois dans les bureaux et à l'extérieur des bureaux	4 288
80030	Travaux d'excavation; travaux de pavage; montage de clôtures; installation de garde-fous; location de grues avec opérateurs	5 107
80040	Dynamitage; forage; mécanique des sols, pieux et fondations spéciales	538
80060	Construction de lignes de transport ou de distribution d'énergie; construction de postes de transformation d'énergie	329
80080	Montage de charpentes métalliques et de réservoirs	438
80100	Travaux de ciment; travaux de bétonnage; travaux de coffrage	2 436
80110	Travaux de charpenterie; travaux de menuiserie; travaux de revêtement extérieur de bâtiments; travaux de systèmes intérieurs; travaux de peinture; pose de revêtements souples; pose du marbre, du granit, de la céramique ou du terrazzo; travaux de plâtrage ou de tirage de joints; travaux d'isolation; installation d'échafaudages ou de gradins	20 876
80130	Travaux de couverture; installation de gouttières	4 574
80140	Travaux de maçonnerie	1 392
80150	Travaux de verrerie; travaux de vitrerie	562
80160	Travaux de mécanique de chantier; travaux de chaudronnerie; travaux de plomberie et tuyauterie; travaux de calorifugeage; travaux relatifs aux systèmes de déplacement mécanisé	2 883
80170	Travaux d'électricité	2 826
80180	Travaux de ferblanterie	831
80190	Installation d'équipement électronique, de systèmes d'alarme ou de contrôle	1 504
80200	Travaux de réfrigération; travaux de climatisation	1 073
80230	Travaux paysagers; installation de piscines ou de spas	3 202
80250	Travaux de serrurerie de bâtiments	378

Source : CNESST

ORGANIGRAMME 2023



ADMINISTRATION / Conseil d'administration

STATUTS

L'ASP Construction a été créée en vertu de l'article 99 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Ses statuts constitutifs ont été approuvés par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) en vertu de la résolution A-24-85, du 21 février 1985.

ASSOCIATIONS MEMBRES

Le conseil d'administration se compose d'un nombre égal de représentants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et des associations syndicales représentatives.

L'AECQ compte cinq membres au sein du conseil d'administration et représente, entre autres les organismes suivants :

- l'Association de la construction du Québec (ACQ)
- l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGQTQ)
- l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ).

Les associations syndicales comptent cinq membres qui représentent :

- la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ-Construction)
- le Conseil provincial (International) (CPQMCI)
- le Syndicat québécois de la construction (SQC)
- la Centrale des syndicats démocratiques (CSD-Construction)
- la Confédération des syndicats nationaux (CSN-Construction).

DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les Règlements généraux de l'ASP Construction prévoient que les associations représentatives ont droit à un délégué par tranche de 3 % de leur représentativité, conformément à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, chaque association ayant droit à un minimum de délégués. Pour sa part, l'association d'employeurs est représentée par un nombre de délégués égal au nombre de délégués désignés par les associations représentatives.



**AU COURS DES 8 RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
LES ADMINISTRATEURS ONT DISCUTÉ DES DOSSIERS SUIVANTS :**

l'évolution budgétaire

l'analyse du cadre budgétaire et le taux de cotisation

l'avancement de la *Planification stratégique 2023-2026*

l'analyse des heures d'ouverture
du centre d'appel et de la réception

la Loi modernisant le régime de santé
et de sécurité du travail

le dossier sur les représentants en santé
et en sécurité (RSS) à plein temps

la préparation du budget 2024

le recrutement de la nouvelle directrice générale

l'analyse de la situation du dossier
des plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP)

l'élaboration du *Programme d'activités 2024*.

*Des administrateurs impliqués et dédiés
à la mission de l'Association.*

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

- M. Simon Lévesque*
FTQ-Construction

Directrice générale

- Mme Kathy Otis

* Membre du comité exécutif

Administrateurs patronaux

- M. Dominic Robert*
AECQ
- M. Sylvain Parisien
ACQ
- M. Stéphane Paré
APCHQ
- M. Sylvain Roy
CRT Construction
- M. Simon Levasseur*
Anjalec Construction, trésorier

Administrateurs syndicaux

- M. Stéphane Payette*
FTQ-Construction
- M. Éric Nantel*
Conseil provincial (International),
secrétaire-archiviste
- M. Steve Prescott
Syndicat québécois de la
construction
- M. Jean-Michel Houdet
CSD-Construction
- M. Félix Ferland
CSN-Construction



ANNÉE **2023...** EN UN COUP **D'ŒIL**

2 058 formations données à **22 862** participants.

4 numéros du bulletin *Prévenir aussi*
publiés à **13 000** exemplaires chacun.

6 veilles informationnelles diffusées.

36 283 nouvelles attestations du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC)* émises et **10 925** duplicata.

Le projet pilote en classe virtuelle pour le cours SSGCC
s'est poursuivi en 2023.

6 sessions de formateurs du cours SSGCC offertes
et **66** participants accrédités.

7 nouvelles publications réalisées.

PLANIFICATION stratégique 2023-2026

La mise en œuvre de la nouvelle planification stratégique est débutée. Deux rencontres avec le personnel ont eu lieu afin de présenter l'avancement des projets.

Voici quelques réalisations :

- Optimiser et bonifier notre offre de formations spécifiques.
- Redéfinir les régions desservies par les conseillères et les conseillers en prévention.
- Optimiser l'outil de gestion pour l'émission des attestations.
- Accroître la représentation de la direction générale auprès des différents donneurs d'ouvrage.
- Identifier les besoins de formation des employés sur les outils technologiques.

4 GRANDES ORIENTATIONS

DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2026

PROPULSER

l'ASP Construction comme une référence en prévention

ENGAGER

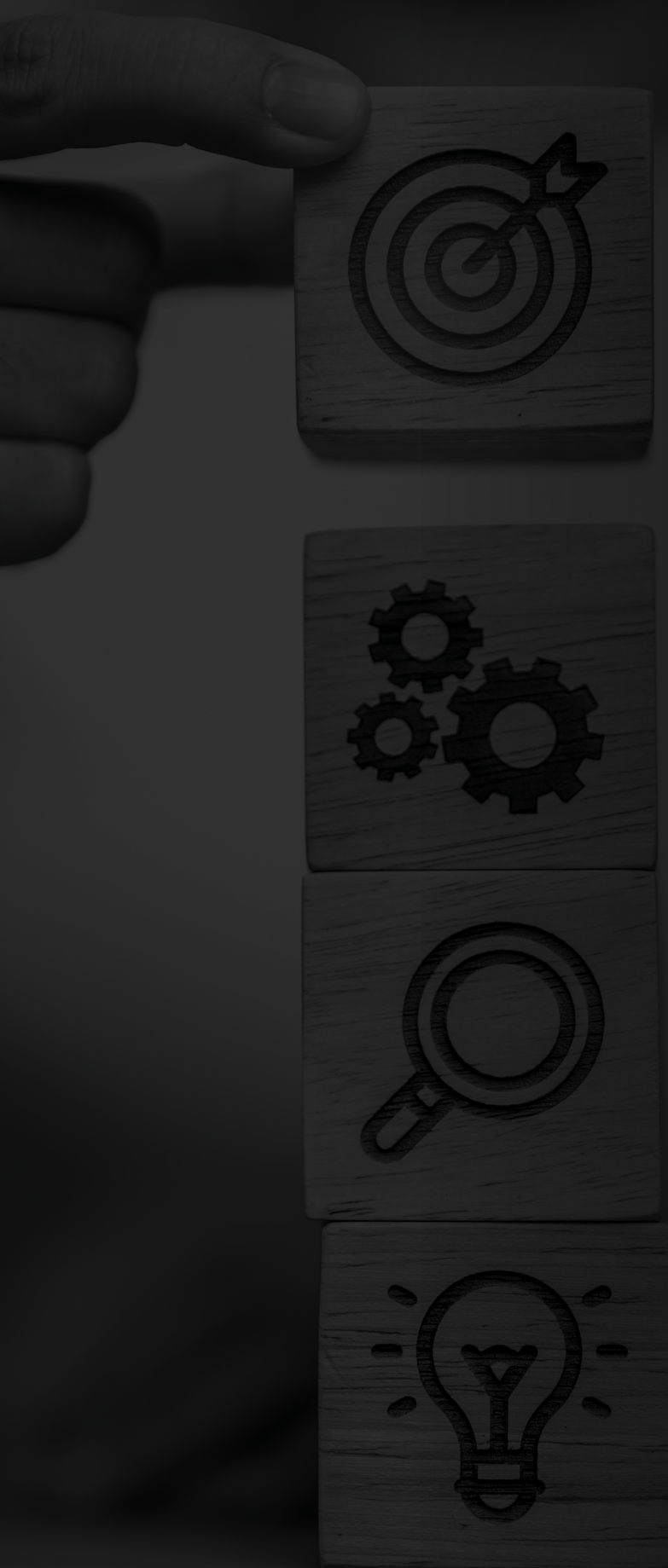
notre équipe au cœur de nos priorités

OFFRIR

des services à jour répondant aux exigences du secteur et de nos utilisateurs

CAPITALISER

sur les technologies et le numérique pour répondre aux besoins de l'ASP Construction et de sa clientèle



UNE
PLANIFICATION
POUR
DES **ACTIONS**
CONCRÈTES

FORMATIONS spécifiques

Nos formations permettent aux employeurs et aux travailleurs d'acquérir des savoir-faire et des connaissances en santé et sécurité du travail, afin de développer des comportements sécuritaires pour rendre les chantiers de construction sains et sûrs.

Notre répertoire contient plus de **30** formations différentes.

Plusieurs formations ont été révisées pour s'assurer d'y intégrer les changements réglementaires ou pour en bonifier le contenu. Parmi celles-ci, mentionnons *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante*, *Silice cristalline dans la construction* et *Prévention des chutes*.

Une refonte majeure de la formation *Enquête et analyse d'accident* a été réalisée afin de proposer une activité immersive où les participants sont invités à incarner le rôle d'enquêteur.

De plus, le personnel administratif a apporté un support indéniable à chacun des participants aux formations, de l'inscription à l'émission des attestations.

RECONNAISSANCE RBQ

Les formations de l'ASP Construction sont reconnues comme conditions de maintien de la qualification pour les détenteurs d'une licence RBQ. Elles font partie du *Répertoire de la formation continue* de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) et de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).

2 058
formations



22 862
participants



22 % des formations
Calendrier des formations



TENDEZ L'OREILLE... IL Y A DES CHANGEMENTS SUR LE BRUIT !

De nouvelles obligations concernant l'exposition au bruit sont en vigueur depuis le 16 juin 2023, dont une nouvelle sous-section **2.21 Bruit** introduite au Code de sécurité pour les travaux de construction.

Ces modifications ont demandé la collaboration de plusieurs personnes au sein de l'Association afin d'offrir à notre clientèle :

- la nouvelle formation *Prévention des risques liés au bruit*, incluant un volet pratique sur le port des protecteurs auditifs, et son cahier du participant
- le guide *La protection auditive*
- le webinaire *Le bruit : principales modifications au CSTC*
- plusieurs présentations auprès des partenaires.

LISTE DES FORMATIONS OFFERTES EN 2023

(nombre de sessions/nombre de participants)

- Cadenassage (94/1 184)
- Conduite sécuritaire de chariots élévateurs (5/35)
- Contraintes thermiques : travailler à la chaleur ou au froid (4/46)
- Élingage : éléments de sécurité (38/447)

- Prévention en milieu riverain : travaux au-dessus ou à proximité d'un cours d'eau (99/910)
- Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos (123/1 375)
- Protection respiratoire (235/2 545)
- Protection respiratoire : formation avancée (19/82)
- Sécurité lors de travaux dans des tranchées et des excavations (44/567)

- Utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque abrasif ou à meule (21/186)
- Utilisation sécuritaire de la scie à chaîne (3/25)
- Utilisation sécuritaire de l'échafaudage à cadres métalliques (18/229)
- Utilisation sécuritaire des plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) / théorie (40/342)
- Utilisation sécuritaire des plateformes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) / pratique (139/494)



DEMANDES AD HOC – MINI-SESSIONS

- Analyse de risques (2/31)
- Gestionnaire de premier niveau (6/105)
- Échafaudages (1/9)
- Tolérance Zéro / Diligence raisonnable (1/9)

EN LIGNE

- SIMDUT 2015 (1 592 participants)

- Enquête et analyse d'accident (6/69)
- Essai d'ajustement qualitatif (fit test) (222/2 033)
- Exposition au plomb : risques et mesures de prévention (24/308)
- Gestion de la prévention sur les chantiers de construction (8/70)
- Pause-sécurité (6/55)
- Prévention des chutes (192/2 023)
- Prévention des maux de dos (6/58)
- Prévention des risques en présence de monoxyde de carbone (5/90)
- Prévention des risques liés au bruit (17/181)

- Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante (136/1 766)
- Sensibilisation au bruit dans le secteur de la construction (1/8)
- Signaleur de chantier (150/1 783)
- Signaleur routier (51/447)
- Silice cristalline dans la construction (234/2 540)
- SIMDUT 2015 (11/81)
- Transport des matières dangereuses (23/194)
- Travailler hors tension (24/332)
- Travaux à proximité des lignes électriques (27/349)
- Travaux sécuritaires en présence de moisissures et de champignons (23/262)

LES FORMATIONS les plus demandées (nombre de sessions)

Protection respiratoire
235

Silice cristalline dans la construction
234

Prévention des chutes
192

COURS Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction

Le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* est un prérequis pour toute personne qui veut œuvrer sur un chantier de construction au Québec. Ce cours constitue bien plus qu'une porte d'entrée pour accéder aux chantiers, il vise à sensibiliser les apprenants à la prévention. Ces connaissances vont leur permettre de développer des habiletés en SST pour identifier les dangers et les risques sur les chantiers afin de prendre les moyens pour les éliminer.

En vertu d'une entente avec la CNESST, l'ASP Construction est reconnue aux fins de l'émission des attestations aux participants ayant réussi ce cours.

47 208 attestations émises :

36 283 nouvelles

+

10 925 duplicata

Le réseau scolaire a formé la majorité des apprenants (**54 %**), alors que les associations patronales et syndicales ont formé les autres personnes.

6 sessions de formateurs ont été données par les conseillères et les conseillers en prévention à Longueuil et à Québec. **66** nouveaux formateurs ont été accrédités pour offrir le cours.

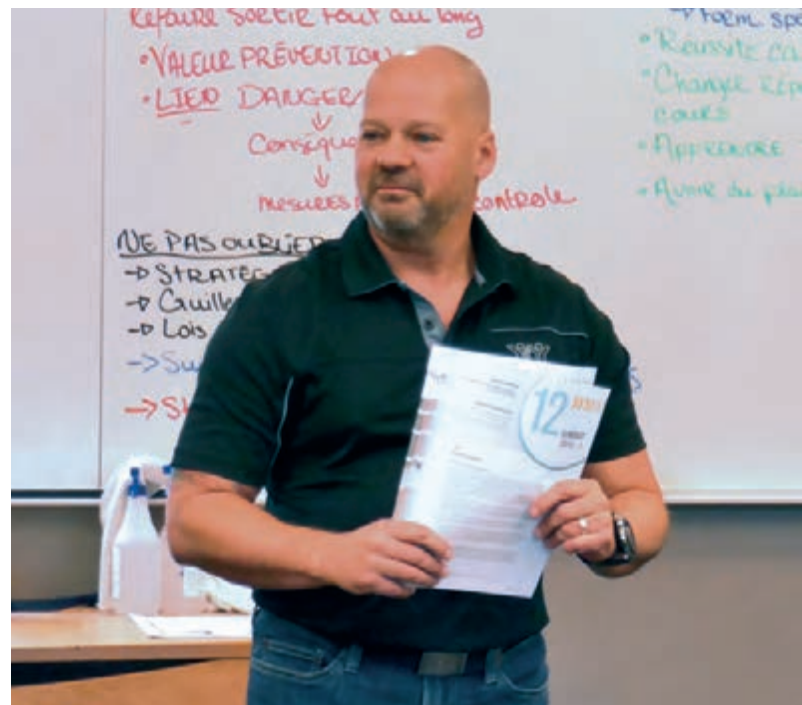
C'est maintenant **616** formateurs à travers le Québec qui sont qualifiés pour donner le cours et ainsi, être des ambassadeurs de la prévention dans notre industrie.

Le projet pilote en classe virtuelle s'est poursuivi en 2023 et a permis de former **2 817** apprenants, sur les **36 283**. Ce projet pilote se poursuivra de nouveau en 2024 et sera réévalué en cours d'année.

Le comité consultatif du cours SSGCC, composé des administrateurs de l'Association et de 2 représentants de la CNESST, s'est réuni à **2** reprises.

Les discussions ont porté sur :

- les critères de sélection des organismes et des formateurs qui souhaitent être reconnus et accrédités pour donner le cours
- les critères d'évaluation des formateurs
- la mise à jour du *Cadre d'organisation*
- la mise à jour de la session de formateurs
- la mise à jour du contenu du cours
- le développement d'un nouveau système informatique pour l'émission des attestations.



FORMATION Représentant en santé et en sécurité

RSS À PLEIN TEMPS

Le représentant en santé et en sécurité (RSS) est l'un des mécanismes de prévention et de participation propres à un chantier de construction, mis en œuvre dans le cadre de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST).

En vertu d'une entente entre la CNESST et l'ASP Construction, l'Association est **responsable de la gestion administrative de la formation des RSS à plein temps** désignés par les associations syndicales.

Plus précisément, l'ASP Construction a la responsabilité de :

- S'assurer d'une veille et de maintenir à jour le contenu de la formation.
- S'assurer de la distribution du matériel pédagogique aux cohortes de formation.
- S'assurer de la qualité de la formation des RSS.
- S'assurer de la reddition de comptes et participer au groupe de suivi.
- Traiter les données des RSS et fournir les statistiques à la CNESST.

FORMATEURS DES RSS

L'ASP Construction est aussi **responsable de la formation des formateurs des RSS à plein temps** qui proviennent des associations syndicales.

En plus des responsabilités mentionnées ci-haut, s'ajoute spécifiquement pour la formation des formateurs, le mandat d'émettre les attestations aux formateurs et d'effectuer l'assurance qualité de leur enseignement.

En 2023, l'ASP Construction a offert **2** formations de formateurs, accréditant ainsi **20** formateurs des 5 associations syndicales.



La cohorte de Montréal.



La cohorte de Québec.

INFORMATION & Communication

L'Association offre à sa clientèle des publications spécialisées en santé et sécurité du travail. Ces documents – affiches, guides de prévention, aide-mémoire, fiches d'inspection – proposent des pistes de solution pour contrôler, voire éliminer les dangers et les risques présents sur les chantiers.

Ces documents de référence sont développés afin de soutenir les employeurs et les travailleurs de la construction dans leur démarche de prévention.

PRÉVENIR AUSSI

Le bulletin *Prévenir aussi* est publié depuis 1986 et est devenu au fil du temps un outil d'information pertinent, reconnu et très apprécié de ses lecteurs. Il demeure une référence en prévention pour les employeurs et les travailleurs du secteur et pour l'ensemble des intervenants patronaux et syndicaux.

4 numéros / an

13 000 copies / numéro

En 2023, plusieurs sujets ont été traités, dont :

- les nouvelles mesures concernant l'exposition des travailleurs au bruit
- l'orage et la foudre
- les extincteurs d'incendie portatifs sur les chantiers
- la prévention de la chute d'objets
- les nombreux changements réglementaires apportés au Code de sécurité pour les travaux de construction.



PUBLICATIONS

C'est plus de **80 000** exemplaires de nos publications qui ont été distribués aux travailleurs et aux employeurs de la construction, ainsi qu'à nos partenaires.

7 nouveautés :

- l'affiche *Les obligations du Signaleur routier versus Signaleur de chantier*
- le cahier du participant *Les risques liés au bruit*
- le guide *La prévention lors de travaux susceptibles d'émettre des poussières d'amiante*
- le guide *La protection auditive*
- une *Procédure en cas d'orage et de foudre*
- le *Rapport d'activité 2022*
- le webinaire *Le bruit : principales modifications au CSTC*

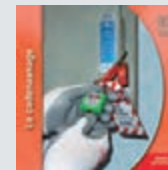
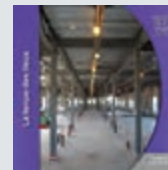
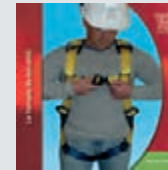
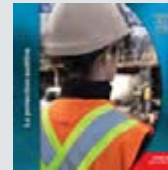
13 mises à jour :

- l'affiche *Poste de premiers secours*
- l'aide-mémoire *Le harnais de sécurité*
- l'aide-mémoire *Le signaleur routier*
- le cahier du participant *Enquête et analyse d'accident*
- le cahier du participant *Prévention des chutes*
- le cahier du participant *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos*
- le cahier du participant *Utilisation sécuritaire des échafaudages à cadres métalliques*
- le guide *L'exposition aux poussières de silice cristalline*
- le guide *La tenue des lieux*
- le guide *Le cadenassage*
- le guide *Les échelles et les escabeaux*
- le livret *Essai d'ajustement qualitatif*
- le *Répertoire des formations & des publications 2023-2024*

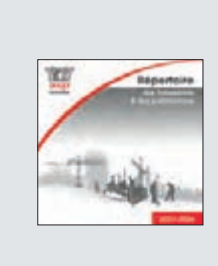
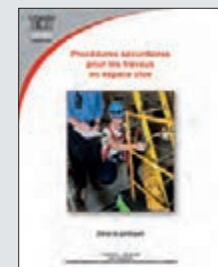
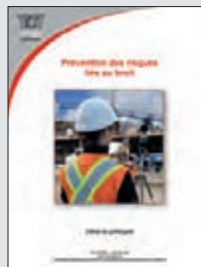
Affiches et webinaire



Guides et aide-mémoire



Autres publications





ÉVÉNEMENTS

- Congrès ACRGTQ
- Assemblée annuelle CFCSA
- Colloque en prévention, santé et sécurité au travail ACRGTQ
- Kiosque *Grand Rendez-vous* | CNESST (2)
- Assemblée annuelle et conseil d'administration | SEEQ (4)
- Rencontres des directeurs généraux des ASP (4)
- Tournoi de golf InterASP
- Congrès de la CSN
- Conseil d'administration de la CEMEQ
- Forum stratégique SST | CPQ
- Assemblée annuelle | IAAQ
- Kiosque au rassemblement SST annuel | Sintra Estrie
- Assemblée annuelle de l'APCHQ | Haute Yamaska
- Colloque Via prévention
- Jury innovation | CNESST
- Congrès du syndicat des électriciens | FIPOE
- Jury, prix santé et sécurité | ACQ

ÉVÉNEMENTS

Au cours de l'année, le personnel de l'Association a participé à **24** événements à travers le Québec et a donné **7** conférences auprès de notre clientèle.

Ces activités de communication ont pour but de favoriser le rayonnement de l'ASP Construction et de promouvoir la prévention comme moyen à privilégier pour améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers.

ÉVÉNEMENTS CNESST

Les *Petits Rendez-vous* de la CNESST avaient lieu en janvier 2023 et une conseillère en prévention de l'Association a coanimé, avec la CNESST, la conférence *Dispositions de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST)* se rapportant aux chantiers de construction.

Lors du *Grand Rendez-vous CNESST* de Québec en mai 2023, les conseillères et le conseiller en prévention de la région étaient présents au kiosque.

Lors du *Grand Rendez-vous CNESST* de Montréal en novembre 2023, l'ASP Construction tenait un kiosque et proposait une activité sur l'utilisation sécuritaire des extincteurs d'incendie portatifs.

Le *Grand Rendez-vous CNESST* accueille plusieurs milliers de visiteurs chaque année, soit plus de 3 000 à Montréal et près de 2 000 à Québec.



CONFÉRENCES / EXPOSÉS PAR LE PERSONNEL DE L'ASP

- Conférence *Pour le réseau de la santé*
- Présentation *Programmation 2023* | Comité 3.78 CNESST
- Tournage *Formation des RSS à temps partiel* | TÉLUQ CNESST
- Conférence *Présentation de l'ASP Construction* | Université Laval
- Conférence *Bruit* | Valard
- Conférence *Poseurs d'armatures d'acier et rapport ergonomique* | Institut d'acier d'armature du Québec (IAAQ)
- Conférence *LMRSST* | CNESST

CENTRE de documentation

LA COLLECTION

La collection du Centre de documentation, regroupée avec les collections de la CNESST, de l'IRSST et de quelques autres ASP, constitue le catalogue collectif *Information SST*. Ce dernier forme un réseau spécialisé en santé et sécurité du travail qui compte près de **140 000** documents. Parmi ceux-ci, on retrouve des guides, des rapports de recherche, des DVD, des normes (CSA, ANSI, BNQ, etc.), des périodiques spécialisés et des ouvrages de référence.

DES RECHERCHES DOCUMENTAIRES

La documentaliste gère le fonds documentaire et répond aux demandes d'information de sa clientèle qui réunit les employeurs, les travailleurs, les partenaires du secteur et le personnel de l'Association.

UNE VEILLE INFORMATIONNELLE

Une veille informationnelle publiée tous les deux mois propose des informations d'actualité et des ressources documentaires de toutes sortes, d'ici et d'ailleurs dans le monde, touchant la santé et la sécurité dans le secteur de la construction.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION VOUS PROPOSE

La documentaliste rédige une chronique dans chaque édition du bulletin *Prévenir aussi* où elle sélectionne des documents variés – fiches, livres, normes, capsules vidéo, etc. – sur un sujet choisi.

LE COMITÉ NOUVEAUTÉS DOCUMENTAIRES

Le comité *Nouveautés documentaires* sélectionne et analyse de nouvelles ressources documentaires en SST pour partage et discussions avec l'équipe Prévention dans un objectif de transfert d'informations et de connaissances.

140 000
documents



157
recherches



387
documents distribués



6
veilles informationnelles



4
chroniques *Prévenir aussi*



4
présentations du comité
Nouveautés documentaires

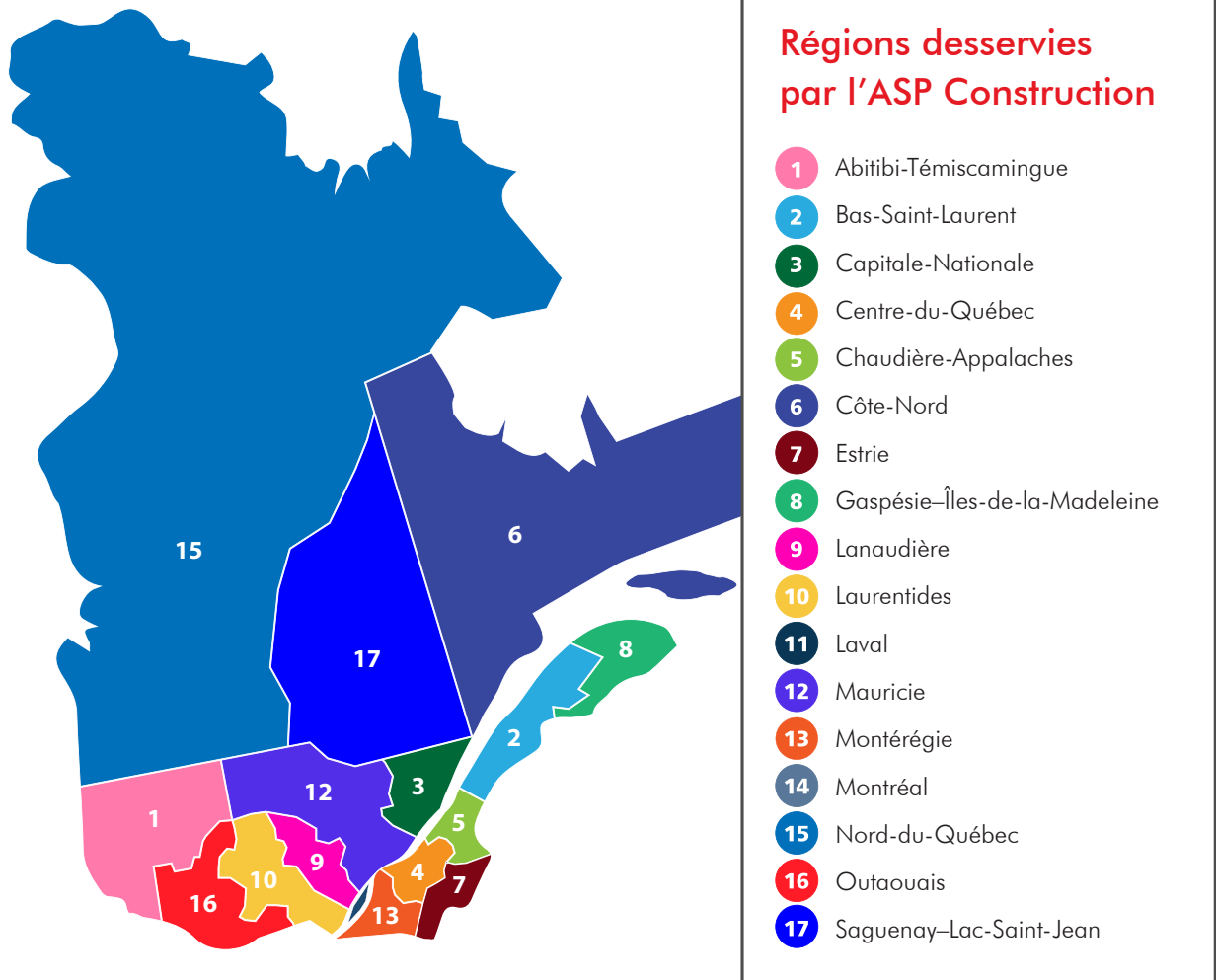


CONSEIL

Les interventions de conseil visent à soutenir les employeurs et les travailleurs du secteur dans leur processus de prise en charge de la prévention.

Au total, **120** visites sur **81** chantiers à travers le Québec ont été effectuées. Ces rencontres permettent aussi de maintenir un contact avec les différents intervenants sur les chantiers. Ces interventions avec les travailleurs et les gestionnaires ont également visé la recherche de solutions pratiques et efficaces pour rendre le travail davantage sécuritaire et conforme aux normes et règlements.

Que ce soit par l'entremise de rencontres, de recherches documentaires ou de visites sur le terrain, le personnel de l'ASP a réalisé **257** interventions auprès de sa clientèle.



PERFECTIONNEMENT

Le personnel de l'Association a poursuivi son perfectionnement en participant à **28** activités.

Les informations et apprentissages acquis sont, par la suite, partagés à l'ensemble de l'équipe et transmis à notre clientèle via les formations, les publications ou lors des visites de chantier.



FORMATIONS

(nombre de participants)

- *Bruit et la surdité professionnelle* | Auto Prévention (17)
- *Animer une session de formation* | COSE (2)
- *OBNL* | Université Laval (1)
- *Code déontologique* | ORHRI (1)
- *Comité de chantier* | CNESST (3)
- *Secourisme* | Santinel (8)
- *Enquête et analyse d'accident* | Pomerleau (2)
- *RSS temps partiel* | TÉLUQ (1)
- *Théorie et pratique extincteur* | Enercon (4)
- *Agir en prévention pour la santé psychologique au travail* | ASSTAS (1)
- *Améliorer les contrôles internes de votre organisation – Les contrôles sur les revenus et dépenses* | Espace OBNL (1)
- *Gouvernance des OBNL* | IGOOP (3)

WEBINAIRES

- *Avez-vous entendu ? La réglementation sur le bruit a changé!* | SPI (2)
- *Traumatisme de suspension* | SPI (3)
- *La protection auditive – Protéger son ouïe, protéger son avenir* | SPI (7)
- *Tout ce que vous devez savoir sur la protection des mains* | SPI (1)
- *Incivilité au travail* | ASSTAS (1)
- *Lunettes de sécurité* | SPI (1)
- *Comment bien choisir un appareil de protection respiratoire* | INRS (1)
- *Vibrations main – bras et gants antivibrations* | IRSST (2)
- *Loi 25 : Votre organisation est-elle prête ?* | CPQ (1)

CONFÉRENCES

- *Journée SST* | CNESST Lanaudière (1)
- *Loi sur la modernisation du régime de santé et de sécurité au travail : quels sont les impacts pour nos milieux de travail* | CNESST (3)
- *Harnais de sécurité confort en suspension et mouvement* | IRSST (3)
- *Comment éviter de vous faire casser les oreilles par le bruit* | ASFETM (1)
- *Facteur de risques psychosociaux liés au travail* | CNESST (2)
- *Bruit* | IRSST (1)

ATELIER

- *Coaching équipe de cadres* | Line Parent (8)

PROJETS en collaboration

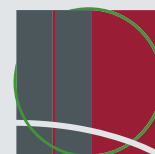
Collaborer avec les différents partenaires pour favoriser le partage des connaissances, échanger des idées, enrichir des expériences et mettre à profit des compétences afin de contribuer **ensemble** à la prévention des accidents et des maladies professionnelles sur les chantiers de construction.

La résultante : tirer parti des forces de chaque organisation pour développer des méthodes de travail et des documents englobant l'expertise de chacun des partenaires sur un seul et même sujet.

- L'**ACQ** à titre de membre du comité de sélection du *Trophée Construire* « Santé et sécurité du travail ».
- L'**ACRGTQ** comme membre du jury de sélection et délégué pour la remise du prix *Défi prévention santé et sécurité du travail*.
- Le **Collège Ahuntsic** en donnant 3 formations de coordonnateur en santé et en sécurité (CoSS) à 71 participants.
- L'**IRSST** en collaborant à plusieurs projets.
- La **SEEQ** en siégeant sur le conseil d'administration et en participant aux sessions d'étude sur les techniques de sautage (5).
- Le **Réseau de santé publique en santé au travail** en collaborant au *Programme sectoriel de santé - Bâtiment et travaux publics* (7).
- Le Comité de travail **MultiASP** *Programme de sécurité électrique* (2).
- Le Comité de travail **MultiASP** *Espace clos* (15).
- La **Fédération canadienne des associations de la sécurité dans la construction** en aidant les entreprises québécoises à se conformer au *Programme COR™*.
- La **CNESST** en participant aux divers comités :
 - comité de révision du Code de sécurité pour les travaux de construction, comité-conseil 3.76 (7)
 - table de concertation du secteur construction / LMRSSST (7)
 - comité de liaison ASP-CNESST-IRSST (4)
 - comité organisateur du *Grand Rendez-vous CNESST* (2)
 - comité régional construction de l'Outaouais (3)
 - comité mixte *Plan d'action bruit* (4)
 - sous-comité appareil de levage de matériaux (3)



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC



ACRGTQ

Collège Ahuntsic



ENTENTES interprovinciales

PROGRAMME COR™

L'ASP Construction est l'organisme reconnu au Québec pour émettre une « lettre de bonne entente » en s'assurant de la conformité du dossier SST d'une entreprise selon les exigences du *Certificat de reconnaissance COR™* au niveau pancanadien.

Une entreprise québécoise qui désire soumissionner sur certains projets de construction dans une autre province ou territoire canadien qui nécessitent le *Programme COR™*, doit compléter un audit de prévention qui sera validé par l'ASP Construction, selon les normes nationales établies. Lorsque l'évaluation de l'audit de prévention est réussie, l'Association émet la « lettre de bonne entente » communément appelée « letter of good standing », attestant de la qualité de l'entreprise sur le plan de la prévention, de la santé et de la sécurité du travail. Cette lettre est une préqualification qui donne le droit à l'entreprise de soumissionner des contrats à l'extérieur du Québec.

Au cours de l'année, **18** entreprises ont contacté l'Association pour obtenir des informations sur les procédures à suivre afin d'obtenir une préqualification. De ce nombre, **6** entreprises ont été accompagnées dans leurs démarches.



MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La mobilité de la main-d'œuvre, c'est la possibilité d'occuper un emploi dans une autre province ou un territoire canadien ou à l'inverse, de permettre à des travailleurs canadiens de venir au Québec.

L'ASP Construction répond régulièrement à des demandes d'information au sujet des équivalences de formation en santé et sécurité du travail entre provinces canadiennes, de la part d'employeurs, d'associations syndicales ou patronales et de travailleurs.



ÉTATS financiers

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de l'ASP Construction pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2023. Il s'agit d'un bilan positif puisque l'excédent des produits sur les charges a été de **942 837 \$**.

Les produits totalisant **7 268 936 \$**, proviennent de différentes sources telles que les cotisations des employeurs perçues par la CNESST pour financer les activités de l'Association, les sessions de formateurs, la vente de publications de l'ASP Construction, la gestion du programme *Émission des attestations du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* en vertu de l'entente conclue avec la CNESST, et enfin, les intérêts sur les placements.

Les charges ont totalisé **6 326 099 \$**. Elles se répartissent en 3 catégories, à savoir les traitements, le fonctionnement et les immobilisations.

L'évolution budgétaire de chaque période intermédiaire a été présentée lors des réunions du conseil d'administration afin d'en mesurer la répartition et d'obtenir l'assurance légitime que les ressources financières sont utilisées de manière judicieuse. Ainsi, les administrateurs ont un juste aperçu de la situation financière de l'ASP Construction et peuvent exercer, s'il y a lieu, un contrôle sur les dépenses à venir.

Pour obtenir tous les détails financiers de l'Association pour l'année 2023, vous pouvez consulter le rapport de l'auditeur indépendant, SLBO comptables professionnels agréés inc.



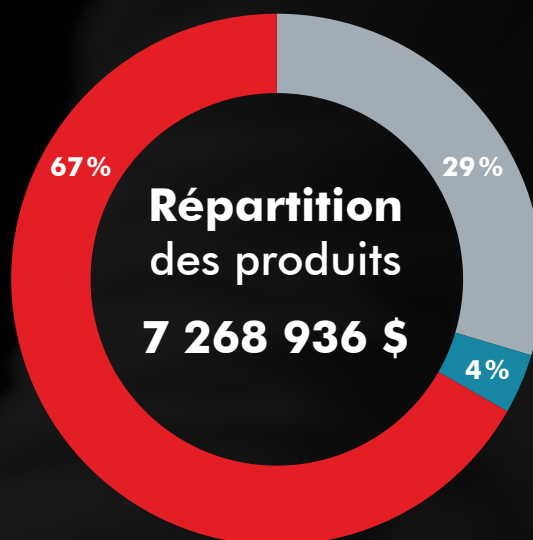
A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line.

Simon Levasseur
Trésorier

Cotisations des employeurs
perçues par la CNESST :
4 850 000 \$

Autres produits :
2 152 648 \$

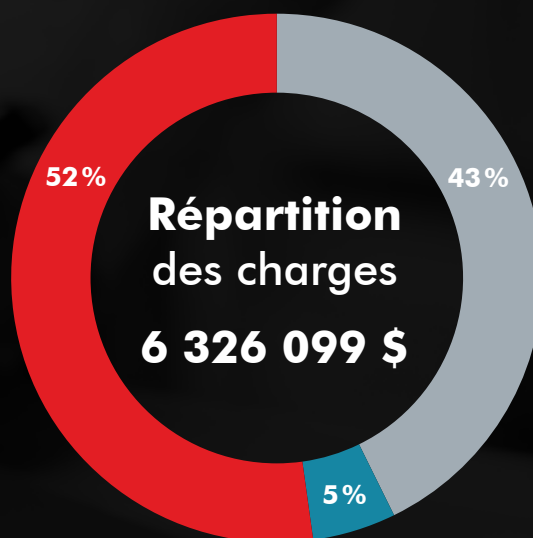
Émission des attestations :
266 288 \$



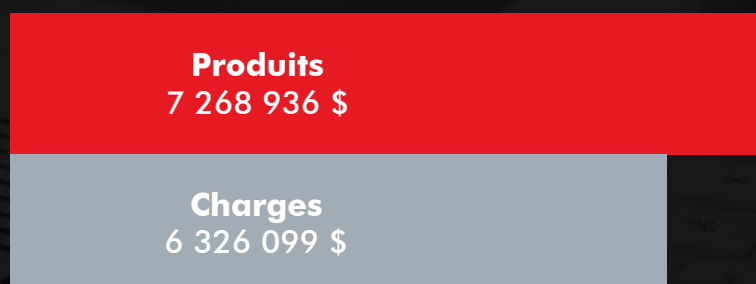
Traitements :
3 301 648 \$

Fonctionnement :
2 702 602 \$

Immobilisations :
321 849 \$



Excédent des produits sur les charges



Excédent
942 837 \$



UNE **ÉQUIPE**
POUR **VOUS**
ACCOMPAGNER
EN PRÉVENTION!



asp
construction

7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301
Anjou (Québec) H1K 4E4

asp-construction.org